

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413319077

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Action socle pour une employabilité et une embauche durable (SPEED) dans le secteur de la restauration : convention liant le département des Bouches-du-Rhône et l'association centre d'innovation pour l'emploi et le reclassement social (CIERES).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle et sociale, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association centre d'innovation pour l'emploi et le reclassement social (CIERES).

L'action relève de l'accompagnement socioprofessionnel. Il s'agit d'un renouvellement d'action.

Le CIERES est une association aidant à la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle par des actions d'insertion, de formation, d'animation, d'accompagnement à l'emploi et des projets innovants.

L'action « socle pour une employabilité et une embauche durable » (SPEED) dans le secteur de la restauration est un dispositif de formation visant l'insertion dans les métiers de la restauration pour des personnes non qualifiées et souhaitant travailler dans ce secteur d'activité.

Elle s'adresse à 20 personnes éloignées de l'emploi dont 10 bénéficiaires du RSA (BRSA) sur l'ensemble du territoire marseillais. L'objectif consiste à conduire 8 BRSA vers l'emploi durable. Elle se réalise sur une période totale de 9 mois avec une formation d'une durée de 420 heures qui se répartit en 3 phases :

- une phase de sélection et de préparation théorique (140 heures) ;
- une phase de formation en plateau technique prise en charge par l'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et le centre social Saint-Mauront (140 heures) ;
- une phase d'immersion en entreprises (140 heures)

En fin de parcours d'accompagnement, les personnes devront être aptes à l'emploi et proposées aux entreprises partenaires.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment :

*Pas de bilan final de l'action 2017, l'action ayant démarré au 1<sup>er</sup> octobre 2017.*

*Bilan intermédiaire de l'action couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 15 mars 2018 :  
4 sorties positives comptabilisées à ce jour sur les 6 sorties positives prévues.*

En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/10/202018 au 30/06/2019 avec de nouveaux objectifs en passant à 8 sorties positives, soit un objectif de placement de deux sorties positives supplémentaires au regard du conventionnement précédent. En effet, le CIERES entend sécuriser la phase de pré-repérage du public afin de limiter au maximum les éventuels échecs. D'autre part, la structure s'engage sur sa capacité à augmenter le nombre d'emplois durables.

Ce rapport concerne le financement de l'association centre d'innovation pour l'emploi et le reclassement social (CIERES) selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 16 600,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL